

Schéma d'interprétation du canal du Midi

Coordination et mise en œuvre du schéma d'interprétation du canal du Midi *Action transversale*

1. Le projet

Constat	<p>Le schéma d'interprétation du canal du Midi prévoit un déploiement de l'interprétation du canal du Midi selon une quarantaine d'actions, concernant potentiellement environ 300 sites d'envergures différentes, et selon un discours réparti sur 8 thématiques d'interprétation.</p> <p>Si les actions envisagées ont toutes pour objectif la valorisation patrimoniale du canal du Midi, les projets sont divers (en type de médiation et en ambition) et à des stades de réalisation allant du "déjà en place" à la simple intention.</p> <p>Par ailleurs ces actions sont portées par de nombreux acteurs, de formes juridiques et de tailles diverses : collectivités locales en majorité (de la commune au département, essentiellement des EPCI), privés (associations essentiellement).</p> <p>Pour l'élaboration du schéma d'interprétation, de nombreuses instances de concertation ont été réunies et sollicitées à plusieurs reprises à chaque étape, afin de prendre une part active à celle-ci. Pour la mise en œuvre du schéma, une coordination et un pilotage dans un processus participatif est nécessaire à l'échelon régional pour un déploiement cohérent et qualitatif de l'interprétation sur le canal du Midi.</p>
Objectifs de l'action	<ul style="list-style-type: none"> . Garantir la continuité et la cohérence du discours sur l'ensemble des projets de valorisation patrimoniale, ainsi que leur répartition territoriale sur le canal du Midi. . Accompagner les porteurs de projets pour la mise en œuvre de leurs actions de valorisation patrimoniale sur le canal du Midi et favoriser leur qualité. . Proposer une communication et une promotion communes et coordonnées sur les différentes actions de valorisation patrimoniale sur le canal du Midi.
Formes de l'action	<p>Garantir la continuité et la cohérence du discours sur l'ensemble des projets de valorisation patrimoniale, ainsi que leur répartition territoriale sur le canal du Midi :</p> <ul style="list-style-type: none"> . s'appuyer sur la gouvernance du Bien canal du Midi pour mettre en œuvre le schéma d'interprétation et l'adapter si nécessaire ; . connaître l'ensemble des projets réalisés, en cours et à venir ; . participer à la définition du contenu et au comité scientifique (lorsqu'il existe) ; . participer au comité de pilotage des projets ; . mettre en place un processus d'élaboration de marqueurs canal du Midi, communs à tous les sites ; . concevoir une signalétique et un design commun (une identité visuelle) à l'ensemble des sites ; . proposer des médiations et des rapprochement entre les sites ; . réaliser la valorisation de sites d'interprétation spécifiques par lot, sur l'ensemble du linéaire ; . porter des projets d'interprétation concernant l'ensemble du linéaire ; . être force de proposition pour la réalisation de projets. <p>Accompagner les porteurs de projets pour la mise en œuvre de leurs actions de valorisation patrimoniale sur le canal du Midi et favoriser leur qualité :</p> <ul style="list-style-type: none"> . apporter aux porteurs de projets des éléments de méthode pour réaliser un projet d'interprétation (sensibilisation, outils, exemples de CCTP...); . accompagner les porteurs de projets dans la mise en tourisme des sites (public cible, parcours client) ; . sensibiliser les porteurs de projets à la nécessité de l'entretien régulier des sites et les aider à prévoir et organiser cet entretien dans le temps ; . faire la promotion d'exemples divers et réussis de projets d'interprétation sur le canal du Midi ou ailleurs. <p>Proposer une communication commune sur les différentes actions de valorisation patrimoniale sur le canal du Midi :</p> <ul style="list-style-type: none"> . mettre en place des outils de communication communs (brochure, pages du site internet, etc.) ; . proposer des circuits de visites.
Cibles	Toute structure porteuse d'un projet de valorisation du patrimoine du canal du Midi
Atouts	<ul style="list-style-type: none"> . De nombreux acteurs existants . De nombreux projets à mettre en œuvre . Une feuille de route élaborée en commun . Des volontés locales de valoriser le canal du Midi
Contraintes	<ul style="list-style-type: none"> . Une disparité des acteurs et des modes d'action . Des projets à différents stades de conception et réalisation . Des budgets parfois difficiles à mettre en phase avec des ambitions
Conditions de réussite	<ul style="list-style-type: none"> . Avoir une véritable co-construction de la mise en œuvre du schéma d'interprétation du canal du Midi, dans la continuité de son élaboration. . Être à l'écoute des territoires tout en gardant une vision d'ensemble du canal du Midi. . Être porteur d'une valorisation qualitative du canal du Midi, de la réalisation au fonctionnement et à l'entretien de chaque site.
Modalités de mise en œuvre	<p>Cette coordination de mise en œuvre nécessite 0,25 et 0,5 ETP selon le nombre de projets et l'ambition en termes de temporalité et de quantité. Le temps de coordination sera possiblement plus important au début de la mise en œuvre, plusieurs projets importants pouvant être lancés en même temps. Elle pourra également suivre le déploiement progressif et par lot des sites spécifiques.</p> <p>Les différentes instances de concertation du canal du Midi (comité technique, comité de Bien) ou les instances spécifiques créées pour l'élaboration du schéma d'interprétation (comité technique tourisme, culture ; comité scientifique) du canal du Midi pourront être réunis régulièrement afin de travailler sur des points particuliers (communication, marqueurs du canal, etc.) et également pour vérifier et valider la mise en œuvre du schéma d'interprétation au travers des différents projets réalisés, en cours ou à venir.</p>
2. Les acteurs du projet	
Pilote	Co-pilotage membres de l'Entente (Etat, VNF, Région, Départements)
Acteurs associés	Membres du comité stratégique du canal du Midi